

LES BOUVIERS AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE FRANCE

Ça y est, c'est enfin la reprise !!!

Nous venons tous de subir une situation inédite avec une crise sanitaire. Le Comité des Bouviers n'a pas échappé aux annulations de manifestations...Adieu la Saga avec sa balade dans les bois de Miery, le repas sous le chapiteau et la journée vide grenier-concours de pétanque et tripes. Mais nous repartons de plus belle et avec encore plus de motivation.

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 3 juillet 2020 à la salle des fêtes pour respecter le protocole de distanciation. Le bureau ne change pas, nos petits nouveaux, Blandine et Samuel entrent officiellement dans ce bureau. Cette année, pas de reine, pas de roi, mais nos bénévoles, toujours présents pour nous donner un coup de main, des anciennes reines et rois, des amis, de la famille, toujours prêts à partager nos traditions, notre savoir-faire et nos valeurs basées sur l'amitié et le partage. Nous sommes une grande famille soudée et étant donné la situation inhabituelle de la royauté, cette année sera celle des bénévoles qui seront mis à l'honneur pour les remercier car, sans eux, la fête et les Bouviers n'existeraient pas.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Fête des Bouviers est inscrite au patrimoine culturel immatériel français depuis novembre 2019, et de ce fait, nous sommes fiers de vous annoncer que le Comité des Bouviers vous donne rendez-vous les 19 et 20 septembre 2020 pour les journées européennes du patrimoine. Une exposition, « Les Bouviers, 2 Siècles d'Histoire » sera présentée, vous pourrez consulter les archives photographiques, des vidéos, des articles de presse, des archives paroissiales et des livres parlant de la Fête. Des ateliers découvertes, gaufrage de char avec le papier de soie et fabrication de fleurs en papier crépon vous seront proposés. Les ateliers sont ouverts à tous et sont bien évidemment gratuits. Nous espérons vous faire aimer cette conception que nous faisons ensemble pour le défilé de la Fête le 2ème week-end de Janvier. La Fête des Bouviers rejoint maintenant la Chapelle Saint Baudile au classement du patrimoine, la Chapelle étant classée au monument historique. Cette journée se fera en collaboration avec la mairie de Upie. Le samedi soir, nous vous ferons la présentation des classards 2021 qui ne seront pas cocardés par le roi et la reine, vu que cette année est spéciale, mais par nos anciens rois et reines. Nous vous attendons nombreux.

Et encore merci à tous nos bénévoles...

